Montréal, le 15 juillet 2016

## Par dépôt électronique (SDÉ)

M<sup>e</sup> Paule Hamelin Gowlings 3700 -1 Place Ville Marie Montréal (Québec) H3B 3P4 Canada

Objet: Demandes d'Hydro-Québec par sa direction Contrôle de

mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la

fiabilité au Québec visant l'adoption des normes de fiabilité

Dossiers de la Régie : R-3944-2015

R-3957-2015

## Chère consœur,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre lettre de ce jour requérant un délai additionnel aux fins de fournir les commentaires de ÉLL sur les normes examinées au cours des séances de travail tenues les 31 mars, 2 et 30 juin 2016 et mentionnée en annexe à notre correspondance du 8 juillet 2016 transmise dans les dossiers mentionnés en objet.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde à ÉLL le délai demandé et attendra donc les commentaires de cette dernière sur lesdites normes d'ici 12h, le 27 juillet 2016.

Veuillez agréer, chère consœur, chers confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate Secrétaire de la Régie de l'énergie VD/vd